

## INFORMATIONS POST AGO

### MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

---

Société d'investissement à capital variable  
régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001  
portant promulgation du code des organismes de placement collectif

#### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE MERCREDI 16 JUI 2010

En l'an deux mille dix et le seize juin à dix heures trente, les actionnaires de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi N° 83-2001, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société, immeuble GAT, sur la convocation qui leur a été faite par le conseil d'administration de la société.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M. Foued LAKHOUA, président du conseil. Messieurs Khaled ZRIBI et Mohamed DKHILI représentant respectivement la Compagnie Gestion et Finance et du GAT, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs. M. Ala ENNAIFER est désigné comme secrétaire et accepte.

Monsieur le président dépose sur le Bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence des actionnaires ;
- Les statuts de la société ;
- Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2009 ;
- Les rapports du commissaire aux comptes sur ledit exercice ;
- Le bilan et états annexes dudit exercice ;

Monsieur le Président déclare, en outre, que le bilan et états annexes ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, ont été tenus à la disposition des actionnaires, pour l'exercice de leur plein droit d'information, au siège social pendant la durée légale ayant précédé la réunion de la présente Assemblée.

Monsieur le président rappelle ensuite l'ordre du jour suivant de la présente Assemblée, à savoir :

- 1- Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2009,
- 2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009,
- 3- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2009,
- 4- Quitus aux administrateurs,
- 5- Affectation des résultats,

Puis il donne lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur la gestion et les opérations relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Après un ultime échange de points de vues, les résolutions suivantes, découlant de l'ordre du jour, sont mises aux voix :

#### **Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2009, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2009.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

#### **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

#### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition du résultat de l'exercice 2009 comme suit :

Résultat d'exploitation :	816 139 DT.
Régularisation du résultat d'exploitation :	- 85 214 DT.
Report à nouveau exercice 2008 :	2 DT.
Résultat distribuable de l'exercice :	730 927 DT.
<b>Dividendes :</b>	<b>730 223 DT.</b>
Report à nouveau exercice 2009 :	704 DT.

Elle décide la distribution, pour l'exercice 2009, d'un dividende net de **3,955** dinars par action et l'affectation du reliquat au compte report à nouveau.

#### **Quatrième Résolution**

La mise en paiement du dividende de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'effectuera le **vendredi 18 juin 2010** aux guichets de la CGF intermédiaire en bourse.

#### **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

Le Président

(Foued LAKHOUA)

Les Scrutateurs

(Khaled ZRIBI)

(Mohamed DKHILI)

Le Secrétaire

(Ala ENNAIFER)